

LIBÉRATION DES VOIES AÉRIENNES SUR UNE VICTIME ASSISE

Nombre de sapeurs-pompiers : 1

Si le sapeur-pompier se trouve sur les lieux d'un accident de la circulation en présence d'une victime inconsciente, en position assise, il doit **assurer la liberté des voies aériennes supérieures** avant d'**apprécier sa respiration** sans la sortir de son véhicule.

Pour des raisons de sécurité (airbag ou autre...), le saapeur-pompier reste à l'extérieur du véhicule.

Cette technique participe au **maintien de la tête dans l'axe du tronc** et à la **liberté des voies aériennes supérieures**.

Risques et contraintes

La libération des voies aériennes supérieures doit être réalisée **avec précaution** pour éviter toute aggravation d'un traumatisme éventuel.

Points-clés

La tête doit être :

- ramenée prudemment en **position neutre dans l'axe du tronc** en exerçant une légère traction vers le haut (permettant de délester le rachis cervical de la victime du poids de sa tête) ;
- maintenue dans cette position tout en conservant une **légère traction vers le haut** (optimise la libération des voies aériennes supérieures).

Critère d'efficacité

Après avoir assuré la libération des voies aériennes supérieures, la respiration doit s'effectuer normalement.

Réalisation

1

- Aborder la victime de ¾ face en lui demandant de ne pas bouger la tête en la laissant dans l'axe.
- Se placer à côté de la tête de la victime en restant à l'extérieur du véhicule.



2

- Ouvrir la porte du véhicule ou passer les avant-bras par la fenêtre du véhicule.
- Saisir la tête de la victime à deux mains :
 - placer une main en arrière de la tête, juste au-dessus de la nuque ;
 - glisser l'autre main sous le menton de la victime.



3

- Ramener la tête en position neutre, dans l'axe du tronc, en exerçant une légère traction vers le haut.
- Caler ses avant-bras pour assurer la stabilité du maintien de la tête et faciliter la légère traction vers le haut.

Cette traction douce permet de délester le rachis cervical du poids de la tête de la victime et de favoriser la libération des voies aériennes supérieures. Il sera à maintenir jusqu'à l'extraction de la victime du véhicule.



4

- Une fois un dispositif antidéclenchement d'airbag positionné, apprécier la respiration et réaliser les gestes de secours qui s'imposent.
- Poursuivre le bilan primaire (cf. chapitre 4).

